

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire, en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :	1548	Société :	RAM
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	11/13/01
Nom & Prénom :		HAMDOUN MUSTAPHA	
Date de naissance :		01	06 1954
Adresse :		N° 244, lot HASSIOU, Sidi Maârouf	
Tél. :		0664025644	Total des frais engagés : 495,40 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :	Dr. ZIAT ASMA Médecine Générale Bd. Al Aïdah - Casablanca Tél: 05 22 81 30 67		
Date de consultation :	12/12/2022		
Nom et prénom du malade :		HAMDOUN MUSTAPHA	
Lien de parenté :	<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie : Affection bronchique			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 12/12/2022

Signature de l'adhérent(e) :



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/12/22	C	A	200 DH	<b>Dr. ZIAT ASMAA</b> Médecine Générale BD. Al Qods, Rés. Essakane El Anik - Casablanca Tel: 05 22 87 50 67

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE BOULEVARD QODS SLAOUL HAMDA ZAHRA 54, Boulevard El Qods Casablanca Tel: 05 22 52 39 39	12/12/22	295,40

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				<input type="text"/>
<img alt="Diagram of upper and lower dental arches with numbered teeth from 1 to 8. A vertical arrow labeled 'H' points upwards from the upper arch, and a vertical arrow labeled 'B' points downwards from the lower arch. Horizontal arrows labeled 'D' and 'G' indicate the mesial and distal				

**Dr ZIAT ASMAA**  
Médecine Générale  
ECHOGRAPHIE

Lauréate de L'université  
Hassan II de Casablanca



الدكتورة زيارات أماء

الطب العام  
الفحص بالصدى

خريجة جامعة  
الحسن الثاني الدار البيضاء

**Ordonnance**

Casablanca :

12/12/2022

Mr MUSTAPHA HAMDOUN

168,20

1)

(NS)

moulin 875

187 x 2 151

PPV: 168,20 DH  
LOT: 650129  
PER: 07/24



79,50

2)

NS. tophex 69

187 x 3

Contenu net: 150 ml

220121

A consommer  
de préférence avant le: 01/2025

PPC: 79,50 DH

20,00

3)

(S)

Doligr. Prop.

PHARMACE BOULEVARD EL  
SLAOUI HAMZA ZAHIA  
54, Boulevard El Oued  
Casablanca  
tel: 05 22 87 50 67

PPV: 20DH00  
PER: 09/25  
LOT: L3132

27,70

4)

(S)

Cardio aspirin

141 x 10

Cardioaspirine 100 mg/30cps  
Acide acétysalicylique  
P.P.V. : 27,70 DH  
Bayer S.A.

6 118001 090280

295,40

Bd.Al Qods Rés.Essakane El Anik  
Imb 406 / 1<sup>er</sup> étage Appt 08 - Casablanca  
Tél.: 0522 87 50 67

Dr. ZIAT ASMAA  
Médecine Générale  
406 شارع القصرين، ريز. إساكان  
Bd. Al Qods, Res. Essakane  
El Anik, Casablanca  
الطريق الأول، 50 67  
Tél: 05 22 87 50 67  
الهاتف: 05 22 87 50 67